



INSCRIPTION AU TRANSPORT SCOLAIRE POUR 2019/2020

Il est nécessaire de s'inscrire pour chaque année scolaire.

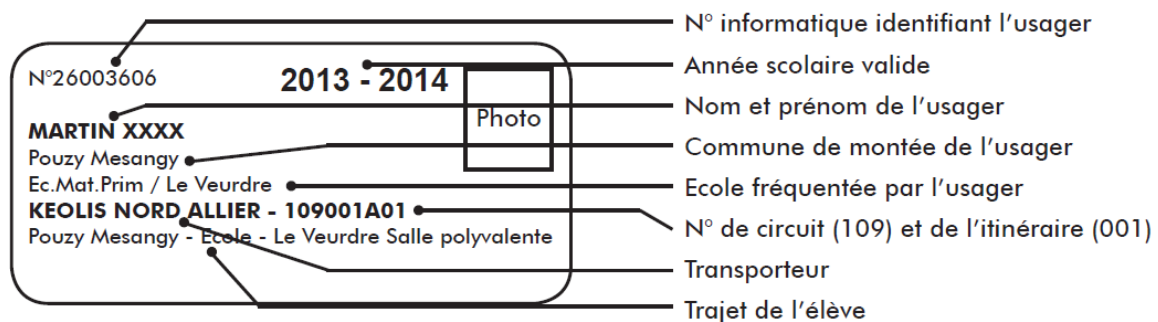
Les inscriptions en ligne débutent à compter du lundi 3 juin 2019 sur www.allier.fr > accès direct Transports pour les élèves scolarisés dans un établissement scolaire rattaché à leur commune de résidence utilisant le réseau de transport de l'Allier.

[Pour les élèves n'ayant jamais utilisé les transports scolaires](#)

Cliquez d'abord sur le lien « inscription en ligne », puis sur « nouvelle demande ». Remplissez le formulaire et validez. Un accusé de réception vous sera envoyé par mail. Votre demande sera traitée dès réception. Si besoin, un instructeur du service Transports prendra contact avec vous.

[Pour les élèves déjà inscrits au transport scolaire en 2018/2019](#)

La demande de renouvellement est obligatoire (il n'y a pas de reconduction automatique). Cliquez d'abord sur le lien « inscription en ligne », puis sur « renouvellement ». Utilisez comme identifiant le numéro figurant sur la carte de transport 2018/2019 et votre mot de passe.



Pour les familles ne pouvant pas procéder à une inscription en ligne, un formulaire papier est disponible auprès des établissements scolaires ou est téléchargeable sur www.allier.fr.

+ d'info sur
www.allier.fr > Accès direct Transports ou au 04 70 34 14 00